



COMMISSION SCOLAIRE
MARIE-VICTORIN

Cours d'été 2012

Pour favoriser le cheminement scolaire et soutenir la persévérance et la réussite de tous ses élèves, la Commission scolaire Marie-Victorin organise une session de cours d'été. Ces cours de récupération sont l'occasion pour les élèves de consolider leurs apprentissages, de parfaire l'acquisition de compétences disciplinaires, de reprendre une épreuve échouée en juin ou d'acquiescer des préalables à la poursuite de leurs études.

Nous espérons que cette offre de service permettra aux élèves de réaliser des apprentissages qu'ils pourront réinvestir dans la poursuite de leur cheminement scolaire.



CLIENTÈLE : pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire

Ces cours s'adressent aux élèves inscrits en 2011-2012, ayant échoué une matière avec un résultat entre **50 et 59 %** ou qui présentent une recommandation **signée par la direction de leur école (formulaire CE03)**.

À noter : *L'élève ne peut suivre qu'un seul cours durant la session d'été.*

DATE DE LA SESSION
DU 10 AU 27 JUILLET 2012 DE 8 H À 12 H 30

INSCRIPTIONS
EN LIGNE : DU 25 JUIN AU 3 JUILLET 2012
SUR PLACE À L'ÉCOLE JACQUES-ROUSSEAU: LES 4 ET 5 JUILLET 2012

HORAIRE DES COURS : du lundi au vendredi de 8h à 12h30

DEUX POINTS DE SERVICE

ÉCOLE SECONDAIRE JACQUES-ROUSSEAU
444, rue de Gentilly Est, Longueuil

Madame Mona Langlois,
Directrice des cours d'été
Tél. : 450-651-6800, poste 4005

ÉCOLE SECONDAIRE MGR-PARENT
3875, Grande-Allée, Saint-Hubert

Monsieur Bernard Beaudry
Directeur des cours d'été
Tél. : 450- 676-0261 poste (à venir)

RÈGLEMENTS:

Compléter les travaux exigés, fournir un effort soutenu, respecter les exigences de l'enseignant, être ponctuel et avoir un comportement adéquat. Dans les limites de la décence, une tenue estivale est acceptée. Puisque les cours d'été sont donnés de façon intensive, une seule journée d'absence sera tolérée et uniquement pour les motifs suivants : maladie ou accident confirmé par une attestation médicale; mortalité d'un proche parent; convocation au tribunal; délégation à un événement.

SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

INSCRIPTIONS

INSCRIPTION EN LIGNE : du 25 juin au 3 juillet 2012

Entrez votre code permanent et les étapes seront indiquées. On traitera votre demande et vous recevrez un numéro de confirmation d'inscription par courriel.

INSCRIPTION SUR PLACE : les 4 et 5 juillet 2012 de 8h à 20h

**LIEU D'INSCRIPTION : École secondaire Jacques-Rousseau
444, boulevard de Gentilly Est, Longueuil**

MODES DE PAIEMENT :

- Paiement en ligne par débit bancaire auprès de la plupart des institutions. (aucun paiement par carte de crédit) Vous devez utiliser le numéro de référence figurant sur la confirmation d'inscription que vous aurez reçu par courriel. **Veillez conserver votre reçu**
- Sur place, présentez-vous avec **votre confirmation d'inscription reçue par courriel** à l'école secondaire Jacques-Rousseau. Paiement par débit, par carte de crédit et en argent comptant seulement (aucun chèque n'est accepté).

COÛTS : 155.00 \$: élèves inscrits dans l'un des établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin en 2011-2012

350.00 \$: élèves non inscrits dans l'un des établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin en 2011-2012 (*priorité accordée aux élèves de la CSMV*)

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION AUX POINTS DE SERVICE

- L'original du bulletin de l'élève et, si l'élève l'a reçu, l'original du Relevé des apprentissages du MÉLS.
- Le formulaire CE03 si l'élève ne répond pas aux critères d'admission.
- Une copie du plan d'intervention pour l'élève qui a besoin de mesures d'adaptation.

La commission scolaire se réserve le droit d'assigner un élève à une école selon les places encore disponibles ou pour équilibrer les groupes d'un même cours.

Dans l'éventualité d'un nombre insuffisant d'inscriptions, la Commission scolaire Marie-Victorin se réserve le droit d'annuler la tenue d'un cours.

✦ Votre inscription est officielle seulement une fois que le paiement est confirmé. ✦

REMBOURSEMENT

Un remboursement des frais d'inscription est fait uniquement pour l'un des motifs suivants :

- Cours non offert;
- Maladie prolongée (billet médical requis)
- Confirmation de la réussite du cours suivi durant l'année scolaire, suite à la réception du Relevé des apprentissages du MÉLS.

Pour obtenir un remboursement, veuillez contacter la direction de l'école des cours d'été. Il faut présenter la feuille d'inscription de l'élève, le bulletin ou le Relevé des apprentissages ainsi que le reçu de paiement.

TRANSPORT : IL N'Y A PAS DE SERVICE DE TRANSPORT POUR LES COURS D'ÉTÉ.

- Pour obtenir des informations sur le réseau de transport public, veuillez vous adresser au service à la clientèle du Réseau de transport de Longueuil (RTL) au 450-463-0131.
- Les frais de transport relèvent de l'autorité parentale.

COURS OFFERTS – ÉTÉ 2012

1RE SECONDAIRE

Discipline		Point de service	Conditions d'admission
Français, langue d'enseignement	132108	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Anglais, langue seconde	134104	Selon le nombre d'inscriptions	
Mathématique	063106	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	

2E SECONDAIRE

Discipline		Point de service	Conditions d'admission
Français, langue d'enseignement	132208	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Anglais, langue seconde	134204		
Mathématique	063206		

3E SECONDAIRE

Discipline		Point de service	Conditions d'admission
Français, langue d'enseignement	132308	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Anglais, langue seconde	134304		
Mathématique	063306	Jacques-Rousseau	
Science et technologie	055306		

4E SECONDAIRE

Discipline		Point de service	Conditions d'admission
Français, langue d'enseignement	132406	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Anglais, langue seconde	134404		
Mathématique Culture, société et technique	063414		
Mathématique Technico-sciences	064426	Mgr. A.-M. Parent	Passerelle : CST à SN Résultat 70% et plus
Mathématique Sciences naturelles (reprise)	065426		
Mathématique Sciences naturelles (passerelle)	065426	Mgr. A.-M. Parent	Résultat entre 50 et 59% ou CE03
Science et technologie	055444		
Science de l'environnement (reprise)	058402	Jacques-Rousseau	Reprise : résultat entre 50 et 59% ou CE03
Science et technologie de l'environnement (reprise)	058404		
Science de l'environnement (passerelle)	058402		
Histoire éducation à la citoyenneté	087404	Mgr. A.-M. Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Arts plastiques	168402	Jacques-Rousseau	

5E SECONDAIRE

Discipline		Point de service	Conditions d'admission
Français, langue d'enseignement	132506	Mgr. A.-M. Parent	Résultat entre 50 et 59% ou formulaire CE03
Anglais, langue seconde	134504		
Mathématique Culture, société et technique	063504	Jacques-Rousseau Mgr. A.-M.-Parent	
Mathématique Technico-sciences		Mgr. A.-M. Parent	
Mathématique Sciences naturelles	065506		
Chimie	051504	Jacques-Rousseau	
Physique	053504		

REPRISES D'ÉPREUVES MÉLS – AOÛT 2012

INSCRIPTION SUR PLACE : le lundi 23 juillet 2011 de 13 h à 16 h et
le mardi 24 juillet et le mercredi 25 juillet
de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h.

LIEU DE L'INSCRIPTION : École secondaire Jacques-Rousseau
444, boulevard de Gentilly Est, Longueuil

COÛTS :

- Aucun pour les élèves inscrits dans l'un des établissements de la CSMV en 2011-2012
- 50 \$: pour les élèves non inscrits dans l'un des établissements de la CSMV en 2011-2012. Paiement par débit, par carte de crédit et en argent comptant seulement (aucun chèque n'est accepté).

DOCUMENTS OBLIGATOIRES POUR L'INSCRIPTION

- une photocopie du dernier bulletin scolaire et du dernier relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CALENDRIER DES ÉPREUVES UNIQUES DU MELS

Du 23 au 25 juillet 2012				
Français, écriture, 5e secondaire, Remise du dossier préparatoire 132-520				
Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme enrichi, Remise du cahier de préparation 136-540 et 136-550				
30 JUILLET	31 JUILLET	1 AOÛT	2 AOÛT	3 AOÛT
8 h 30 – 11 h 45	9 h – 12 h	(avant-midi)	9 h – 11 h	9 h – 12 h
Français écriture, 5e sec. 132-520	Mathématique, 4e sec. CST 063-420 TS 064-420 SN 065-420	Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme enrichi, Écoute du document audio et discussion 136-540 et 136-550	Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme de base, Production écrite 134-530	Science et technologie, 4e sec. Épreuve écrite 055-410
13 h – 16 h			9 h – 12 h	9 h – 12 h
Histoire et éducation à la citoyenneté, 4e sec. 087-404			Anglais, langue seconde, 5e sec. Programme enrichi, Production écrite 136-540 et 136-550	Applications technologiques et scientifiques, 4e sec. Épreuve écrite 057-410
Du 30 juillet (après-midi) au 1er août 2012				
Anglais, langue seconde, 5e secondaire, Programme de base, Interaction orale 134-510				

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Pour s'inscrire aux reprises d'épreuves, les élèves devront attester d'un travail préalable à la passation de l'examen soit par:
 - ✧ une attestation d'inscription aux cours d'été dispensés par la Commission scolaire Marie-Victorin du 10 au 27 juillet 2012. (L'élève qui a 2 épreuves à reprendre prendra entente avec le responsable des cours d'été);
 - ✧ une attestation (lettre) signée des parents d'un travail préalable de révision (enseignement privé).
- **Une copie du plan d'intervention est essentielle** pour l'élève ayant besoin de mesures d'adaptation.

RÉUSSITE EN FRANÇAIS DE 5^E SECONDAIRE

Depuis juin 2003, les autorités ministérielles ont revu les conditions de réussite en français, langue d'enseignement, de la cinquième secondaire. Ainsi, en plus d'obtenir une note globale de 60 % ou plus, l'élève devra obtenir un résultat d'au moins 50 % pour chacun des volets visés par le cours de français, c'est-à-dire la communication orale, l'écriture et la lecture. En conséquence, **l'élève qui obtiendra une note inférieure à 50 % à l'un des volets** n'obtiendra pas les six unités rattachées au cours de français.

CALCUL DU RÉSULTAT AUX EXAMENS DE JUIN 2012

Dans les matières faisant l'objet d'un examen du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (français écriture de la 5^e secondaire, anglais de la 5^e secondaire : interaction orale et production écrite du programme de base et d'enrichi, mathématique 4^e secondaire, science et technologie 4^e secondaire et histoire 4^e secondaire), la note finale tient compte à la fois du résultat à l'examen de fin d'année du Ministère et des résultats obtenus à l'école, 50/50. Le résultat de l'école est modéré par le MÉLS. **CELA SIGNIFIE QUE LE MÉLS PEUT DONC MODIFIER À LA HAUSSE OU À LA BAISSSE LES NOTES OBTENUES À L'ÉCOLE.**

De plus, la note finale de l'élève sera comparée à la note obtenue à l'examen du Ministère. Si la note finale est inférieure, elle sera alors remplacée sur le relevé des apprentissages par la note de l'examen.

Il est donc important d'attendre le relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour savoir si le cours a été réussi.

5. POUR DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous pouvez communiquer avec Madame Johanne Beaulieu par téléphone au 450-670-0730 poste 2074 ou Monsieur Patrice Baril au poste 2080